

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'AUMOND
Procès-verbal 2 octobre 2012

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Aumond tenue au Centre culturel et communautaire situé au 664, route Principale à Aumond, le mardi 2 octobre 2012, à compter de 19 h et à laquelle étaient présent :

Mme Dorothy St-Marseille	M. André L'Écuyer
Mme Christina Savard	M. Jean Giasson
Mme Lise D'Astous	M. Sébastien Lafrenière

Absence motivée : Aucune. Un retard de quelques minutes du conseiller André L'Écuyer et de la conseillère Dorothy St-Marseille.

Sous la présidence de M. le Maire Denis Charron. Assiste à la rencontre, Mme Julie Cardinal, directrice générale à titre de secrétaire d'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Vérification du quorum

2012-10-A2416 Ouverture de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Jean Giasson appuyé par la conseillère Lise d'Astous, et il est résolu à l'unanimité de procéder à l'ouverture de la présente assemblée à compter de 19 h 04.

Adoptée.

2012-10-A2417 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Christina Savard, appuyée par le conseiller Jean Giasson, et il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts au varia.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Vérification du quorum;
- 1.2 Ouverture de l'assemblée par le maire;
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour;

2. Adoption des procès-verbaux des séances antérieures

- 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2012;
- 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 septembre 2012;

3. Comptes payables

- 3.1 Salaires payés (septembre 2012);
- 3.2 Comptes acquittés (septembre 2012);
- 3.3 Comptes à payer du mois courant (septembre 2012);

4. Incendie et sécurité publique

- 4.1 Municipalité de Déléage - Entente relative à un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie;
- 4.2 Municipalité de Grand-Remous - Entente relative à un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie;
- 4.3 Ville de Mont-Laurier - Entente relative à un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie;

5. Voirie

6. Loisirs et culture

7. Hygiène du milieu et Environnement

8. Urbanisme, Développement et Industrie

9. Administration

- 9.1 Nomination et fin de subvention salariale – Madame Caroline Leruite
- 9.2 Autorisation de signature des effets bancaires
- 9.3 Mandater Madame Caroline Leruite pour Accès D Affaires
- 9.4 Avis de Motion – Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
- 9.5 Avis de Motion – Modification de la Politique régissant les conditions de travail des employés de la municipalité
- 9.6 Relevé d'emploi web – Autorisation
- 9.7 Centre local d'emploi – Demande de subvention salariale
- 9.8 Demande à la MRCVG de limiter les augmentations
- 9.9 Caisse populaire de la Haute-Gatineau – Demande d'aide financière
- 9.10 Mandat Dunton Rainville – Dossier matricule 5147-26-9136

10. Varia

- 10.1 Autorisation d'installation de structure de jeux au Lac Murray
- 10.2 Signalisation pour vélo route sur la route 107
- 10.3 Demande de présence accrue des contrôleurs routiers sur la route 107
- 10.4 Ministère des Transport du Québec – Demande de changement de classification pour la route 107
- 10.5 Employé 13-0010 – Changement de date pour période saisonnière

11. Maire et conseillers

12. Période de questions

13. Correspondance

14. Levée de l'assemblée

Adoptée.

2. Adoption des procès-verbaux

2012-10-A2418 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2012

Il est proposé par le conseiller Jean Giasson, appuyé par la conseillère Christina Savard, et il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2012, tel que rédigé.

Adoptée.

2012-10-A2419 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 septembre 2012

Il est proposé par la conseillère Lise D'Astous, appuyé par la conseillère Christina Savard, et il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 septembre 2012, tel que rédigé.

Adoptée.

3. Comptes payables

2012-10-A2420 Adoption des salaires payés par dépôts directs

CONSIDÉRANT que le total des salaires payés pour la période se terminant au 30 septembre 2012 s'élève à 20 241.50 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Sébastien Lafrenière, appuyée par la conseillère Lise d'Astous, et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des salaires payés par dépôts directs pour un montant de 20 241.50 \$.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2012-10-A2421 Adoption des comptes payés

CONSIDÉRANT que le total des comptes payés aux fournisseurs pour le mois de septembre 2012 s'élève à 4 423.18 \$;

CONSIDÉRANT que cette liste comprend les dépenses payées aux fournisseurs par chèque et par Accès D Affaires ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Sébastien Lafrenière, appuyée par le conseiller André L'Écuyer, et résolu à l'unanimité d'approuver, tel que déposé, la liste des comptes payés, et ce pour un montant de 4 423.18 \$.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

2012-10-A2422 **Adoption des comptes à payer**

CONSIDÉRANT que le total des comptes à payer aux fournisseurs pour le mois de septembre 2012 s'élève à 202 552.90 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Sébastien Lafrenière, appuyée par le conseiller André L'Écuyer, et résolu à l'unanimité d'approuver, tel que déposé, la liste des comptes payables, et ce pour un montant de 202 552.90 \$.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Julie Cardinal
Directrice générale

4. Incendie et sécurité publique

2012-10-A2423 **Municipalité de Déléage - Entente relative à un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie**

ATTENDU QUE la municipalité désire se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal pour conclure une entente relative à un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie;

ATTENDU QUE les casernes situées à proximités peuvent être appelées à intervenir dans la municipalité voisine dès l'appel initial selon le protocole de déploiement en vigueur dans chaque municipalité ou sur demande lors d'intervention plus importante ;

ATTENDU QUE chaque municipalité peut, conformément à la loi sur la sécurité incendie (L.R.Q.,c.20), établir les tarifs pour l'utilisation des services de son service de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christina Savard, appuyée par le conseiller Sébastien Lafrenière, et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire Denis Charron et la directrice générale Julie Cardinal à représenter et signer pour et au nom de la municipalité l'entente relative à un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie avec la Municipalité de Déléage.

Adoptée.

2012-10-A2424 **Municipalité de Grand-Remous - Entente relative à un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie**

ATTENDU QUE la municipalité désire se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal pour conclure une entente relative à un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie;

ATTENDU QUE les casernes situées à proximités peuvent être appelées à intervenir dans la municipalité voisine dès l'appel initial selon le protocole de déploiement en vigueur dans chaque municipalité ou sur demande lors d'intervention plus importante ;

ATTENDU QUE chaque municipalité peut, conformément à la loi sur la sécurité incendie (L.R.Q.,c.20), établir les tarifs pour l'utilisation des services de son service de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christina Savard, appuyée par le conseiller Sébastien Lafrenière, et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire Denis Charron et la directrice générale Julie Cardinal à représenter et signer pour et au nom de la municipalité l'entente relative à un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie avec la Municipalité de Grand-Remous.

Adoptée.

2012-10-A2425 **Ville de Mont-Laurier - Entente relative à un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie**

ATTENDU QUE la municipalité désire se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal pour conclure une entente relative à un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie;

ATTENDU QUE les casernes situées à proximités peuvent être appelées à intervenir dans la municipalité voisine dès l'appel initial selon le protocole de déploiement en vigueur dans chaque municipalité ou sur demande lors d'intervention plus importante ;

ATTENDU QUE chaque municipalité peut, conformément à la loi sur la sécurité incendie (L.R.Q.,c.20), établir les tarifs pour l'utilisation des services de son service de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christina Savard, appuyée par le conseiller Sébastien Lafrenière, et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire Denis Charron et la directrice générale Julie Cardinal à représenter et signer pour et au nom de la municipalité l'entente relative à un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie avec la Ville de Mont-Laurier.

Adoptée.

5. **Voirie**
6. **Loisirs et culture**
7. **Hygiène du milieu et Environnement**
8. **Urbanisme, Développement et Industrie**
9. **Administration**

2012-10-A2426 **Nomination et fin de subvention salariale – Madame Caroline Leruite**

CONSIDÉRANT QUE la subvention salariale de Madame Caroline Leruite se termine le 26 octobre 2012;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire embaucher Madame Caroline Leruite à compter du 26 octobre 2012 au poste de secrétaire/agent de bureau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Dorothy St-Marseille appuyé par Christina Savard de confirmer l'embauche de Madame Caroline Leruite et d'autoriser le maire Denis Charron et la directrice générale à représenter la municipalité et à signer son contrat de travail et tous documents s'y rapportant.

Adoptée.

2012-10-A2427 **Autorisation de signature des effets bancaires**

CONSIDÉRANT que la Municipalité d'Aumond a deux signataires obligatoires au compte pour les effets bancaires;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire modifier les signataires ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Dorothy St-Marseille appuyé par le conseiller Sébastien Lafrenière et il est résolu à l'unanimité, de nommer pour signataires d'effets bancaires : première signature Julie Cardinal ou Caroline Leruite et deuxième signature Denis Charron ou André L'Écuyer. Il est aussi résolu que la présente résolution annule tous les autres signataires auparavant au compte.

Adoptée.

2012-10-A2428 **Mandater Madame Caroline Leruite pour Accès D Affaires**

CONSIDÉRANT que Madame Caroline Leruite est responsable des transactions bancaires tel que dépôts et paiement direct de factures;

CONSIDÉRANT qu'elle sera administrateur secondaire pour Accès D Affaires une carte de débit lui autorisant les dépôts sera commander ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André L'Écuyer et appuyée par la conseillère Christina Savard, et il est résolu à l'unanimité, d'autoriser Madame Caroline Leruite au compte Accès D Affaires pour faire le paiement des factures permises et des remises salariale.

Adoptée.

Avis de motion – Règlement sur le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

Avis de motion est par la présente donné par la conseillère Lise D'Astous, qu'à une séance ultérieure, un règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux, sera présenté pour adoption.

En conformité avec l'article 445 du code municipal, je demande dispense de la lecture du présent règlement et j'avise que les membres du conseil ont déjà reçu copie du règlement, de plus ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

Lise D'Astous
Conseillère siège no : 6

Avis de motion – Modification de la Politique régissant les conditions de travail des employés de la municipalité

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller André L'Écuyer, qu'à une séance ultérieure, un règlement modifiant la Politique régissant les conditions de travail des employés de la municipalité, sera présenté pour adoption.

En conformité avec l'article 445 du code municipal, je demande dispense de la lecture du présent règlement et j'avise que les membres du conseil ont déjà reçu copie du règlement, de plus ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

André L'Écuyer
Conseiller siège no : 3

2012-10-A2429 Demande de service électronique RE-WEB

ATTENDU QU'afin d'utiliser les services électroniques de Service Canada, pour l'utilisation Relevé d'emploi sur le Web (RE Web) sur internet, le conseil doit adopter une résolution donnant l'autorisation

à la directrice générale/secrétaire trésorière de signer les documents nécessaires à l'adhésion du service;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André L'Écuyer et appuyé par la conseillère Dorothy St-Marseille

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la municipalité d'Aumond autorise la directrice générale/secrétaire trésorière, madame Julie Cardinal, à signer pour et au nom de la municipalité d'Aumond, les documents requis pour l'inscription aux services électroniques RE Web et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin;

QUE le Centre Service Canada soit, est par les présentes, autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaire à l'inscription aux services électroniques RE Web. Cette autorisation restera valide jusqu'à son remplacement.

Adoptée.

2012-10-A2430

Centre local d'emploi – Demande de subvention salariale

CONSIDÉRANT que la municipalité peut effectuer une demande pour deux subventions salariales pour une période maximale de 26 semaines pour l'embauche de deux employés et qu'Emploi Québec défraie la totalité du salaire horaire minimum;

CONSIDÉRANT que la municipalité pourrait par ce programme embaucher deux personnes pour aider aux tâches de voirie et l'entretien de la patinoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André L'Écuyer, appuyé par la conseillère Lise D'Astous et il est unanimement résolu d'effectuer une demande de subvention auprès d'Emploi Québec pour les emplois ci-haut désignés, de fixer le salaire horaire à 12.00 \$, 40 heures par semaine, et d'autoriser le maire Denis Charron et la directrice générale Julie Cardinal à signer tout document relatif à la dite demande pour et au nom de la municipalité.

Adoptée.

2012-10-A2431

Demande à la MRCVG de limiter les augmentations

CONSIDÉRANT que le fardeau fiscal des contribuables de la municipalité ne cesse d'augmenter;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite un allègement fiscal pour ses contribuables qui demande fréquemment une baisse de taxes;

CONSIDÉRANT que la municipalité tente par tous les moyens de faire un effort en ce sens chaque année au moment d'établir son budget ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Dorothy St-Marseille, appuyé par la conseillère Christina Savard et il est unanimement résolu :

DE DEMANDER à la MRC Vallée-de-la-Gatineau de porter une attention particulière à ces dépenses dans l'établissement de son prochain budget afin d'alléger le fardeau fiscal de tous les contribuables de la MRCVG.

D'ENVOYER une copie de cette résolution à toutes les municipalités de la MRCVG.

Adoptée.

2012-10-A2432

Caisse populaire de la Haute-Gatineau – Demande d'aide financière

CONSIDÉRANT que la municipalité fait affaire avec la Caisse populaire de la Haute-Gatineau;

CONSIDÉRANT que le Club d'Âge d'or fait aussi affaire avec la Caisse populaire de la Haute-Gatineau et qu'il nous demande de l'aide financière pour des travaux dans leur nouveau local;

CONSIDÉRANT que la municipalité est limitée dans son budget de réparation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Giasson, appuyé par le conseiller Sébastien Lafrenière et il est unanimement résolu d'appuyer l'Âge d'or dans sa demande à la Caisse populaire de la Haute-Gatineau pour une contribution financière de 4 000.00 \$ ou tout autre montant serait apprécié pour la rénovation du local de l'Âge d'or d'Aumond.

Adoptée.

2012-10-A2433

Mandat Dunton Rainville – Dossier matricule 5147-26-9136

Il est proposé par le conseiller André L'Écuyer, appuyé par la conseillère Christina Savard, et résolu à l'unanimité d'octroyer un mandat à Me Rino Soucy de la firme Dunton Rainville dans le dossier matricule 5147-26-9136 pour récupérer les sommes dues à la municipalité.

Adoptée.

2012-10-A2434

Autorisation d'installation de structures de jeux au Lac Murray

Il est proposé par la conseillère Dorothy St-Marseille, appuyée par le conseiller Sébastien Lafrenière, et résolu à l'unanimité d'autoriser l'installation de structures de jeux sur le terrain situé au Lac Murray.

Adoptée.

2012-10-A2435

Signalisation pour vélo route sur la route 107

Il est proposé par la conseillère Lise D'Astous, appuyée par le conseiller Sébastien Lafrenière, et résolu à l'unanimité de demander au Ministère des Transports du Québec l'installation de panneaux de signalisation sur la route 107 en tant que vélo routes.

Adoptée.

2012-10-A2436

Demande de présence accrue des contrôleurs routiers sur la route 107

CONSIDÉRANT que la circulation des poids lourds sur la route 107 ne cesse d'augmenter;

CONSIDÉRANT que la circulation sur la route 107 est restreinte pour les poids lourds ;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite une présence accrue des contrôleurs routiers sur la route 107;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lise D'Astous, appuyée par la conseillère Christina Savard et il est unanimement résolu de demander aux contrôleurs routiers une présence accrue sur l'ensemble de la route 107.

Adoptée.

2012-10-A2437

Ministère des Transport du Québec – Demande de changement de classification pour la route 107

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite un entretien uniforme de la route 107;

CONSIDÉRANT que la section nord est classée 3;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Giasson, appuyé par la conseillère Dorothy St-Marseille et il est unanimement résolu :

DE DEMANDER au Ministère des Transport du Québec une uniformisation de classification de la route 107.

D'ENVOYER une copie de cette résolution à la MRCVG et à la députée Stéphanie Vallée pour une demande d'appui.

Adoptée.

2012-10-A2438 **Employé 13-0010 – Changement de date pour période saisonnière**

Il est proposé par la conseillère Christina Savard, appuyée par le conseiller André L'Écuyer, et résolu à l'unanimité de modifier la période saisonnière pour l'employé 13-0010 du 1^{er} novembre au 1^{er} mars de chaque année et de joindre cette résolution à son contrat de travail.

Adoptée.

10. **Varia**
11. **Maire et conseillers**
12. **Période de questions**
13. **Correspondance**
14. **Levée de l'assemblée**

2012-10-A2439 **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par le conseiller André L'Écuyer, appuyée par la conseillère Christina Savard, et il est résolu à l'unanimité de procéder à la levée de la présente assemblée, à 20h21.

Adoptée.

Denis Charron
Maire

Julie Cardinal
Directrice générale